



NOUS VOUS ACCUEILLONS AVEC PLAISIR EN SUISSE ! ET ACCOMPAGNONS VOTRE MOBILITÉ...

Une mobilité se doit d'être soigneusement préparée. C'est pourquoi Losinger Marazzi vous accompagne dès les premiers instants dans vos réflexions et vous soutient dans chacune des étapes du processus.

Vous trouverez ci-dessous les principaux éléments d'information vous permettant de vous faire une idée précise des mesures d'« accompagnement mobilité suisse ».

CONTRAT

Vous bénéficierez d'un contrat de travail suisse. Votre ancienneté Groupe y est intégralement reprise. Vos contrats antérieurs « France ou Groupe » ne sont plus valables.

ASPECTS FINANCIERS

Salaire de base suisse

Votre salaire sera adapté au marché suisse, compte tenu de vos compétences et expériences pour le poste choisi.

Attention, celui-ci ne saurait être comparé avec votre salaire « France », l'environnement social et le coût de la vie étant très différent !

Nous vous établirons également une simulation en salaire « net », qui tiendra compte des charges sociales déduites en Suisse telles que, notamment, l'AVS (Assurance Vieillesse et Survivants), l'Assurance Chômage ainsi que les impôts. Cette simulation n'est pas exhaustive car elle ne tient compte que du salaire, mais vous donnera des informations vous permettant de vous situer et avoir un « trend » des impacts sur le niveau de vie futur.

Compléments salariaux

- **Allocations familiales** : Vous recevez une allocation mensuelle pour chaque enfant. Celle-ci se monte à CHF 200.- environ, selon le canton où vous résidez.
- **Frais forfaitaires travaux (FF)** ou **Frais de représentation (FR)** : Selon le métier que vous exercez et votre niveau hiérarchique, vous pourrez percevoir, mensuellement, des FF ou FR. Ces frais sont défiscalisés.

Allocations spécifiques à la mobilité

- **Prime rideau** : Nous soutenons votre installation en Suisse par le biais d'une prime unique qui varie selon votre situation familiale.
- **Aide à la recherche d'un logement** : Nous mandatons une société de relocation qui définit avec vous vos besoins, effectue la recherche, et vous accompagne dans la visite d'un choix de 2 à 4 logements selon ses critères de sélection. (Prestation d'une valeur de CHF 4000.— à 5000.— selon le canton).
- **Allocation logement** : Une allocation Logement mensuelle et dégressive, calculée en % du salaire mensuel brut, vous sera octroyée les 5 premières années de votre installation en Suisse. Celle-ci varie selon votre situation familiale et lieu de résidence en Suisse.
- **Déménagement** : Nous prenons en charge les frais de déménagement.
- **Conseil fiscal** : Un conseil fiscal (déclaration d'impôts) est offert durant les deux premières années si vous le souhaitez (prestation d'une valeur totale de max. CHF 2'000.-).



Leadership social Losinger Marazzi

- **Prime d'ancienneté** : Nous octroyons une prime annuelle dès la 3^{ème} année d'ancienneté, y compris Groupe (dès 3 ans = 15% du salaire mensuel brut, dès 6 ans = 20%, dès 9 ans = 25%) ;
- **Prime vacances** : Nous sponsorisons les vacances dès la 2^{ème} année d'ancienneté, y compris Groupe (dès 2 ans = CHF 1000.-, dès 5 ans = CHF 1500.-) ;
- **Intéressement** : Nous associons nos collaborateurs à la surperformance de l'entreprise ;
- **Sport +** : Nous sponsorisons la pratique régulière d'un sport jusqu'à hauteur de CHF 300.- par année ;
- **Service famille** : Nous vous offrons la possibilité de faire appel à notre partenaire externe qui fournit des conseils dans les domaines de la recherche de crèches, nounous, placement de garde d'enfants dans les situations d'urgence, services pour l'entretien de la maison, assistance pour personnes âgées ; - **Et bien d'autres encore....**

LANGUES

Les postes situés en Suisse alémanique requièrent de bonnes connaissances d'allemand. Nous vous proposerons d'effectuer un test bulat afin de définir votre niveau actuel d'aisance.

De manière générale, si vous avez fait allemand 1^{ère} langue, nous vous proposerons un accompagnement personnalisé. Cet accompagnement peut correspondre à quelques mois « en immersion » en Allemagne ou en cours intensifs les premiers mois de votre arrivée en Suisse, suivis de cours réguliers durant la ou les premières années.

Si vous avez fait allemand 2^{ème} langue, nous vous proposerons de commencer par suivre des cours d'allemand dans votre structure actuelle, jusqu'à votre arrivée. Puis selon le niveau atteint, nous vous proposerons ensuite un accompagnement adapté (immersion, cours intensifs, etc.).

ACCOMPAGNEMENT DU CONJOINT(E)

Si votre conjoint désire poursuivre une activité professionnelle, nous vous proposons, en cas de besoin, de vous faire bénéficier des conseils et de l'accompagnement d'un partenaire externe spécialisé durant le processus de recherche.

Dans le cas d'une mutation en Suisse alémanique, nous sponsorisons les éventuels cours d'allemand de votre conjoint(e) jusqu'à concurrence de CHF 5'000.-.

SCOLARITÉ DES ENFANTS

Les écoles publiques suisses offrent une instruction dont la qualité est internationalement reconnue.

En parallèle, plusieurs établissements français homologués en Suisse offrent un cursus « français », mais dont les coûts sont très élevés. C'est la raison pour laquelle nous encourageons l'intégration au cursus suisse. Les éventuels cours d'appui en langue (D) nécessaires à la bonne intégration seraient alors pris en charge par Losinger Marazzi.

ASSURANCE MALADIE (SÉCURITÉ SOCIALE)

En Suisse, les choix relatifs à l'assurance maladie sont d'« ordre privé », l'entreprise n'as pas le droit d'intervenir dans les choix du collaborateur. D'une manière générale, les prestations des caisses maladies sont excellentes, mais elles ne couvrent que partiellement les frais d'optique (lunettes, lentilles..) et dentaires.

Nous vous encourageons donc à examiner vos besoins de couverture et de souscrire, si besoin est, à une assurance dite « complémentaire ». La brochure « Le système de sécurité sociale en Suisse » ainsi que les sites www.comparis.ch ou www.bonus.ch pourront vous guider dans vos choix. Notre partenaire Groupe « Mainby » (AXA GMC) peut également vous offrir une assurance complémentaire. Nous vous transmettons volontiers leur brochure d'information.